

# Étanchéité de murs enterrés Monocouche

## ÉLÉMENT PORTEUR EN MAÇONNERIE

### sans isolant thermique



## TECHNIQUE

### ÉLÉMENT PORTEUR

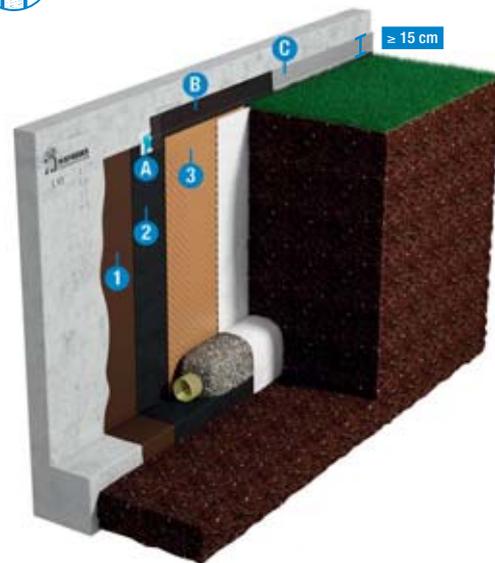
- › En maçonnerie de petits éléments, avec ou sans enduit de dressage conforme à la norme NF DTU 20.1.
- › En béton banché conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1).
- › L'état du support doit présenter un aspect finement taloché avec une très bonne cohésion. Laitance, huile de décoffrage, aspect "miroir" à exclure.

### ÉTANCHÉITÉ

- › Le revêtement d'étanchéité doit être fixé mécaniquement en tête de lé, avec des hauteurs de lés limitées (cf. DTA ou CPP).
- › Le revêtement d'étanchéité doit dépasser de 15 cm le niveau de la terre. Cette partie est traitée en résine **Alsan® Flashing Jardin** + Voile de Renfort et peut rester apparente (ou avec finition optionnelle de couleur en **Curfer**), recouverte partiellement par l'enduit de façade (voir Cahier de Prescriptions de Pose **Alsan® Flashing / Flashing Jardin**).

### PROTECTION

- › Protection réalisée avec **Protecdrain**.
- › Si les DPM prescrivent un drainage vertical, il est nécessaire d'utiliser **Protecdrain Filtre**, les excroissances et le géotextile se situant côté remblais.
- › L'utilisation de ces protections est limitée à une hauteur de mur de 6 m (cf. DTA ou CPP).
- › Le remblai doit être réalisé sans endommager le revêtement d'étanchéité.
- › Dans le cas d'une hauteur de terre importante, et notamment au-delà de 3 m, prendre garde au risque de tassement pouvant entraîner l'étanchéité.
- › Les protections par éléments préfabriqués en matériaux durs avec panneaux de polystyrène intermédiaires répondent aux contraintes mentionnées ci-dessus.



- 1 Elastocol® 500
- 2 Protecfondation
- 3 Protecdrain Filtre

- A Voile Flashing
- B Alsan® Flashing Jardin (2 couches)
- C Curfer

## SYSTÈME MONOCOUCHE

DTA/Avis Technique + CPP	Protecfondation®	Sopralène® en murs enterrés
		Système Optimal
Monocouche	Protecfondation®	Sopralène® Flam Jardin CAP

## CONSEILS

- › Il est possible d'utiliser un système d'étanchéité bicouche avec par exemple une première couche en **Sopralène® Flam 180** (cf. DTA ou CPP).
- › Les joints de dilatation sont réalisés avec le procédé **Soprajoint®**.
- › Ces systèmes visent uniquement la protection vis-à-vis de l'eau de ruissellement. Dans le cas de contact prolongé avec l'eau (avec la nappe phréatique par exemple), il convient de réaliser un cuvelage (DTU 14.1).
- › Dans le cas de locaux soumis à la réglementation thermique, il est possible d'utiliser un isolant conforme aux Recommandations de la CSFE, posé contre le revêtement d'étanchéité et faisant également office de protection de celui-ci.